FOYERS RURAUX SARTHE

LE TRAIT d'UNION

Bulletin d'informations interactif de la FDFR72 pour ses associations

AVRIL 2015

Comment lire LE TRAIT d'UNION ?

Ce bulletin d'informations est interactif : chacun y choisit ce qui l'intéresse et l'actualité qu'il souhaite approfondir d'un simple clic !

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Du côté de nos associations…

Si vous voulez connaître les prochaines actions de nos associations, venez consulter l'agenda du mois !

Pour en savoir plus, cliquez ICI

« Qui veut gagner des briques ? » à l'AG de la FDFR 72

L'Assemblée Générale de la FDFR 72 a eu lieu vendredi 10 avril à Brette les Pins. Elle a rassemblé 10 associations adhérentes venues de tout le département. L'animation de la soirée a été placée sous le signe du jeu et de la convivialité.

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Qui veut lire le Trait D'Union ?

Notre lettre mensuelle est envoyée à une liste de diffusion composée des adresses mails de vos adhérents. Il est possible de mettre à jour cette liste lorsque vous avez de nouveaux adhérents qui arrivent, cela leur permettra de recevoir l'information tous les mois ! N'hésitez pas à nous contacter (contact@fdfr72.com) pour que l'on mette ensemble à jour cette liste.

Un réseau d'associations qui bougent !

Il est arrivé ! Le Bulletin Spécial Associations, écrit en 2014 est juste sorti de l'imprimerie ! Chaque association adhérente pourra recevoir une dizaine d'exemplaires à distribuer à son Conseil d'Administration. Ce beau magazine présente les associations de notre réseau et les activités de chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour récupérer vos exemplaires !

Les petits plats dans les champs… au fil des mois

Les activités des « petits plats dans les champs » reprennent la route de nos campagnes pour des rendez-vous au mois de mai… Vous venez avec nous ?

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Du Moyen Âge à nos jours, l'histoire du Moulin de la Bruère

Les Amis du Moulin de la Bruère et André Souday ont réalisé un formidable travail de collecte de documents et histoires autour de ce moulin de La Flèche. Ils en ont fait un livre, richement illustré.

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Courants d'art à Mouchamps en Vendée les 6 et 7 juin

Un nouveau rassemblement de la pratique artistique en amateur est organisé en Vendée par la Confédération Régionale des Foyers Ruraux en juin. Un rendez-vous pour tous: adultes, jeunes, enfants, adhérents ou non, pour découvrir ou se perfectionner dans une technique artistique.

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Théâtre amateur - les fiches coups de cœur du TRAC 72

Le centre de ressources théâtre Amateur en Sarthe est en train de préparer le tome 2 du recueil de fiches coups de cœur. Et ils cherchent de petites plumes ayant des avis à partager...

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Asso mode d'emploi - Une association peut-elle faire des bénéfices ?

Lors de la clôture de l'exercice d'une association il peut avoir des excédents. Mais a-t-on le droit de faire des bénéfices lorsqu'on est une association?

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Asso mode d'emploi - Quelles mentions faire apparaître dans les tracts et affiches des assos?

Un article qui vous précise les éléments à mettre dans tous les documents de communication distribués sur la voie publique par les associations .

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Comment lire LE TRAIT d'UNION ?

La FDFR souhaite vous offrir, régulièrement, une information complète des sujets qui lui semble pouvoir intéresser votre association.

LE TRAIT d'UNION

Bulletin d'informations interactif de la FDFR72 pour ses associations

Février 2014

Tout nouveau, tout beau : LE TRAIT d'UNION

La FDFR souhaite mieux vous faire parvenir l'information. Pour cela, elle a choisi de moderniser la « lettre d'infos » qui devient « le trait d'union » : un bulletin d'informations interactif où chacun choisit dans l'actualité d'approfondir ce qui l'intéresse d'un simple clic !

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Une nouvelle animation pour votre association : les petits plats dans les champs

« Les petits plats dans les champs » est un nouveau, projet auquel la FDFR72 vous propose de participer en développant des animations autour du goût, des saveurs, de la gourmandise, du fait maison ... A table !

Pour en savoir plus, cliquez ICI

Rendez-vous à l'Assemblée Générale de la Fédé

Nous vous invitons dès à présent à la prochaine Assemblée Générale de la FDFR72 qui aura lieu
le vendredi 11 avril à Brette les Pins, en soirée. A vos agendas.

Un bulletin spécial associations ... pour mieux se connaître

La FDFR72 souhaite que les associations qu'elle regroupe se connaissent mieux. Pour cela, elle a imaginé créer un bulletin spécial associations.

Pour en savoir plus, cliquez ICI

La 18e édition de Mots d'hiver en préparation ... avec vous ?

La FDFR72 commence la préparation de la 18e édition du festival de conte Mots d'Hiver qui se déroulera du 11 octobre au 16

Jusqu'en février 2014, vous receviez « la lettre d'infos » par Internet. La FDFR n'était plus tout à fait satisfaite de cette « lettre d'infos » (trop bavarde, pas assez régulière, dans une lecture un peu contraignante ...).

Et c'est comme cela qu'est née l'idée du « TRAIT D'UNION ».

Partant de l'idée que tout n'intéresse pas tout le monde de la même manière, nous vous proposons une nouvelle forme plus interactive.

Le TRAIT d'UNION est organisé de la façon suivante :

- **Sur les premières pages** (selon l'actualité) :

  Le sommaire avec un court résumé pour chaque titre vous donnant quelques informations sur le sujet.
  Ce résumé s'accompagne la plupart du temps d'un lien « pour en savoir plus, cliquez ICI » que vous choisissez d'activer ou pas selon l'intérêt que vous portez au sujet.

- **Les liens**

  Ce sont des informations complémentaires sous forme d'articles, d'accès à des sites, de documents téléchargeables ...
  Lorsque vous accédez à un article, à la fin de celui-ci un lien vous permet de revenir au sommaire sous la forme : RETOUR AU SOMMAIRE.
  Lorsque vous accédez à un site ou à un document téléchargeable, il vous suffit de fermer celui-ci pour revenir au TRAIT D'UNION.

  - Chaque lien est de couleur bleue tant que vous n'avez pas cliqué dessus.
  - Il devient violet lorsque que vous avez cliqué dessus.

  C'est le même principe que sur Internet (exemple des moteurs de recherche comme l'un des plus connu Google).

Le TRAIT D'UNION est à la base un document Word. C'est pourquoi lorsque vous le recevez vous avez dans un seul document le sommaire et à suivre les articles (un par page).

Nous espérons que cette nouvelle forme vous plaira. Bonne lecture ... interactive.

RETOUR AU SOMMAIRE

Du côté de nos associations…

Prenons le chemin de nos associations sarthoises pour aller voir de plus près ce qu'elles nous préparent en MAI 2015…

MAI 2015

Date	Heure	Lieu	Evènement	Contact
du 1er au 3 mai 2015		Issum , Allemagne	**55ème anniversaire de l'échange Franco -allemand entre Issum et le FR de Courdemanche.** Séjour d'un groupe "multi générationnel" de sarthois à ISSUM. Les participants sont accueillis dans les familles et un programme de visites et de festivités est organisé par le groupe d'ISSUM.	FR de Courdemanche : site internet ICI
9 mai	20h30	Moulin de la Bruère, route du Lude, La Flèche	Les Saints de Glace vous attendent avec la Cie des Voix fêlées pour fêter la reprise de la production de glace… Et pour vous réchauffer, une bonne soupe maison !	Tract à consulter ICI Répondeur du Moulin : 02 43 94 45 64
14-17 mai		Crosmières	Weekend rando dans les Côtes d'Armor. Le Foyer Rural part découvrir les côtes bretonnes pour un beau weekend de randonnée.	
30 mai	De 18h30 à 23h	Crosmières - Le Bailleul	**Rand'eau contée sur un air de picnic** Rendez vous en famille pour un picnic et une rando semi nocturne dans la zone humide du Bailleul. Le Foyer Rural de Crosmières vous offre l'apéritif et le dessert pour prendre des forces. Et avec des conteurs embusqués au détour des chemins… tout peut arriver !	Inscriptions jusqu'au 26 mai - Foyer Rural de Crosmières - Joël FOURNIGAULT : 02 43 45 88 37- 06 88 17 73 49

RETOUR AU SOMMAIRE

« Qui veut gagner des briques ? » à l'AG de la FDFR 72

Un grand jeu d'équipe pour animer l'Assemblée Générale

Vendredi 10 avril dernier a eu lieu l'Assemblée Générale de la Fédération départementale des Foyers Ruraux de la Sarthe (FDFR 72) au lycée agricole de Brette les Pins.

Une dizaine d'associations adhérentes étaient représentées pour participer à ce moment important dans la vie de la fédération.
Toujours soucieuse de proposer des formes actives de participation pour ses réunions, la FDFR 72 a cette année opté pour un mode original d'animation : un grand jeu conçu pour l'occasion.

C'est donc par équipes que s'est déroulé ce « qui veut gagner des millions » sauce Foyers Ruraux, avec questions pièges et jokers à la clé.
Le but : gagner des « briques » dans chacun des thèmes pour construire son foyer rural.

Au programme des questions sur la vie fédérale, sur les actions autour du conte ou celles sur la littérature enfance/jeunesse ou bien encore sur la nouvelle action autour de l'alimentation « Les petits plats dans les champs »...

Les équipes ont ainsi pu découvrir le rapport d'activité 2014 et les projets 2015 de manière ludique et très conviviale ! Cela a également permis aux différentes associations de mieux se connaître les unes avec les autres.

Le nouveau conseiller départemental du canton de Changé, M. Patrick Desmazières venu représenter le Conseil Général, a particulièrement apprécié ce nouveau mode d'animation d'AG original et dynamique.

A l'issu de ce jeu où la bonne humeur a été unanime, le rapport moral et les rapports financiers ont été lus et expliqués, l'année 2014 ayant été particulière à bien des égards pour la fédération.

Cette soirée s'est achevée dans la bonne humeur générale avec notamment la distribution du tout nouveau bulletin spécial associations qui présente les associations du réseau de manière originale.

RETOUR AU SOMMAIRE

Les petits plats dans les champs… au fil des mois

En mai, fais ce qu'il te plaît !

Les Saints de Glace vous en content de belles!

Samedi 9 mai, Moulin de la Bruère, La Flèche

La saison de fabrication de glace redémarre au moulin et les Amis du Moulin célèbrent cet événement par une veillée en chansons, animée par la Cie des Voix Fêlées, samedi 9 mai à 20h30.
Et comme les Saints de Glace auront refroidi les ateliers, une soupe chaude réchauffera nos invités !

Renseignements au répondeur du moulin : 02 43 94 45 64
Ou par mail : moulinlabruere@wanadoo.fr

Tract à télécharger ICI

Attention à bien se couvrir, il fait encore un peu froid au moulin à cette époque !

Rand'eau contée sur un air de picnic

Samedi 30 mai à partir de 18h30, à Crosmières

Le Foyer Rural de Crosmières vous propose une soirée où picnic, contes et balades font bon ménage !
Les hôtes d'un soir vous préparent apéritifs, boissons et dessert pour prendre des forces avant de s'aventurer, à la tombée de la nuit, dans la zone humide du Bailleul écouter ce qui s'y conte…
Il parait même qu'au détour des chemins, des conteurs embusqués ont de quoi rassasier les amateurs d'histoires…

18h15 - rendez-vous au Foyer Rural de Crosmières, départ en co-voiturage.
19h Apéritif puis pique-nique. Apéritif, boissons et dessert sont offerts par le Foyer Rural.
21h départ de la rando contée
Vers 23 h Retour et pot de l'amitié.

Tarifs : 6 € adultes et enfants à partir de 16 ans. **Inscription avant le 26 mai** (40 personnes maximum).

Renseignements et inscriptions : Joël FOURNIGAULT : 02 43 45 88 37- 06 88 17 73 49
Michel Dupuy : 02 43 45 85 17
Eliane COLAS : 02 43 45 83 67

Apporter : une lampe de poche- des vêtements chauds et de pluie (selon le temps)- ainsi que des bonnes chaussures. Ne pas oublier son pique-nique (sans boisson, ni dessert !)

Une plaquette « Les petits plats » pour une visibilité départementale

La FDFR est actuellement en train de créer une **nouvelle plaquette pour communiquer sur tous les évènements « Petits plats dans les champs »** de nos associations.

Cet outil sera **distribué aux associations** participantes et également à toutes nos associations adhérentes afin que nos animations aient le plus d'écho possible dans notre département !

Nous vous donnerons donc très bientôt ce nouvel outil de communication…

RETOUR AU SOMMAIRE

Du Moyen Âge à nos jours, l'histoire du moulin de la Bruère

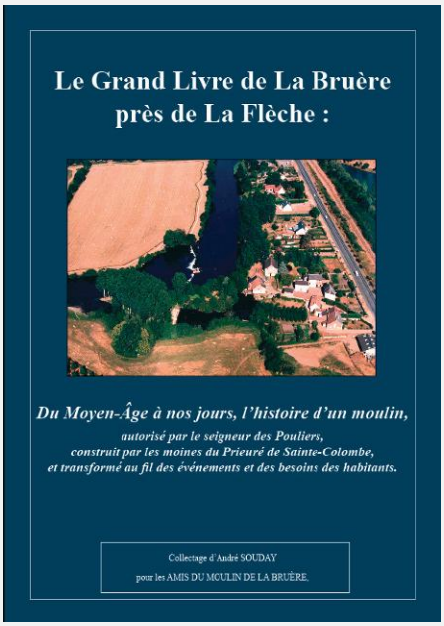
Le Grand Livre de La Bruère
près de La Flèche :
Du Moyen-Âge à nos jours, l'histoire d'un moulin,
autorisé par le seigneur des Pouliers,
construit par les moines du Prieuré de Sainte-Colombe,
et transformé au fil des événements et des besoins des habitants.
Collectage d'André SOUDAY
pour les AMIS DU MOULIN DE LA BRUÈRE.

Les AMIS DU MOULIN DE LA BRUÈRE, avec André SOUDAY, ont rassemblé les documents et témoignages concernant le moulin et le lieu dit La Bruère, près de La Flèche, du Moyen-Âge à l'arrêt des activités de l'entreprise en 1992.

« Pas à pas, nous suivons l'évolution du moulin de la Bruère en tentant de mieux connaître le territoire qui l'entoure, les gens qui l'ont modelé, qui l'ont développé, transformé, les événements dont ils ont été acteurs ou témoins. »

Ils ont préparé un **livre de 106 pages, richement illustré** de 66 images, 12 cartes et plans et 29 transcriptions de documents.

Pour l'impression, en couleurs, de ce Grand Livre de La Bruère, il leur faut **rassembler une cinquantaine de souscriptions** à un tarif réduit à 20 € l'unité.

Vous pouvez télécharger le bulletin de souscription ICI

Pour plus de renseignements, contacter :

André SOUDAY, 39 rue Marie Pape-Carpantier 72200 La Flèche
Tél : 02 43 45 84 44
Courriel : souday.andre@wanadoo.fr.

RETOUR AU SOMMAIRE

Courants d'art en Vendée à Mouchamps les 6 et 7 juin

Arts pluriels et rassemblement en Vendée avec la CRFR

Les 6 et 7 juin 2015 à Mouchamps en Vendée, le rassemblement Courants d'art prend pour titre "La Kyrielle, arts pluriels".

Le programme de l'événement :

- **Samedi toute la journée:** Ateliers (5€ sur inscription)

  Chant chorale, poterie, peinture, couture…
  Les participants découvriront ou approfondiront une ou plusieurs disciplines. Ils échangeront sur leur pratique. Ils travailleront ensemble à la création d'une œuvre collective accompagnés par un plasticien sculpteur.
  Les enfants ont leur programme également avec des ateliers spécialement conçus pour eux: théâtre et Kamishibaï.

- **Dimanche matin :** Présentation au public

  Les participants aux ateliers présenteront devant le public les réalisations de la veille, mises en scène grâce au plasticien professionnel.

- **Tout le week-end et en accès libre:** expositions, spectacles (musique, théâtre…), démonstrations (cuisson raku, aquarelles, couture…)

Télécharger le programme ICI.
Télécharger le bulletin d'inscription ICI.

Plus d'infos sur le site de la CRFR des Pays de la Loire coordinatrice des rencontres Courants d'art dans la région.

RETOUR AU SOMMAIRE

Théâtre amateur - les fiches coups de cœur du TRAC 72

Le Centre de Ressources pour le théâtre amateur en Sarthe, TRAC72, prépare actuellement le tome 2 du recueil de fiches "coups de cœur ».

"Des mots sur les planches" c'est un ensemble de fiches présentant des coups de cœur pour des textes de théâtre. L'idée est d'en faire un petit guide pour lecteurs gourmands et amoureux de théâtre curieux.

C'est aussi l'occasion de créer un outil précieux pour les praticiens de théâtre amateur, souvent en peine dans la recherche d'un texte à monter.

Pour cela, le TRAC 72 a besoin de votre plume. Pas besoin de grandes analyses à l'écriture très raffinée, juste des petites chroniques qui rendent curieux.

Si vous avez idée d'une pièce intéressante à faire découvrir, vous pouvez rédiger une petite chronique (entre 600 et 1000 caractères) présentant son contexte et les raisons de votre coup de cœur.
Ne pas oublier d'y faire figurer titre, nom de l'auteur, nombre de personnages et le genre dans lequel la pièce s'inscrit (drame, comédie, jeunesse...)

La date butoir est fixée au **15 mai 2015** afin que le tome 2 des Mots sur les Planches sorte rapidement.

Renseignements :

TRAC 72 - Centre de Ressources Théâtre Amateur en Sarthe
35 rue de Degré / 72000 Le Mans
02 43 86 62 89 / 06 86 80 61 02
Visiter le blog

RETOUR AU SOMMAIRE

Asso mode d'emploi
Une association peut-elle faire des bénéfices ?

Le fondement de l'association : la non-redistribution des bénéfices

Une association est un groupement de personnes qui mettent en commun leurs connaissances, leurs activités ou leurs ressources avec un autre but que de partager des bénéfices.
Cela ne signifie pas qu'il est interdit de faire des excédents, ce qui lui est interdit, c'est de partager ces bénéfices entre les membres de l'association.

Pour être légaux, tous les bénéfices doivent donc être réinvestis dans des actions rentrant dans l'objet de l'association.

Ce dernier ne doit pas contenir d'activité procurant un intérêt à ses dirigeants ou à ses membres, directement (distribution de bénéfices, rémunération) ou par personne interposée (par exemple, augmentation des résultats d'une structure dans laquelle un dirigeant aurait des intérêts).

Un besoin de réserve de trésorerie

Malgré son objet non lucratif et afin de disposer de la trésorerie nécessaire à la couverture de ses besoins financiers, une association a donc tout intérêt à générer des résultats excédentaires successifs pour couvrir ses besoins actuels et futurs.

L'association doit disposer d'un « matelas » de trésorerie lui permettant :

- d'attendre les encaissements à venir ;

- et/ou de supporter quelques exercices déficitaires, par exemple consécutifs à une diminution de ses subventions de fonctionnement ou à un accroissement ponctuel de ses charges.

(Source Associations Mode d'emploi n°168 - avril 2015 et La Gazette Santé social.fr)

RETOUR AU SOMMAIRE

Asso mode d'emploi

Quelles mentions faire apparaître dans les tracts et affiches des assos ?

Dès lors que des documents de communication sont disponibles pour le grand public avec une publication régulière (plus d'une fois par an), il faut préciser, sur chacun d'entre eux au moins:

- la forme juridique de la structure, en l'occurrence une association, son nom, l'adresse de son siège,

- la/le représentant légal,

- le nom (ou raison sociale) et l'adresse de l'imprimeur si c'est un professionnel,

- si vous l'imprimez par vous-même, la mention « imprimé par nos soins» ou « IPNS »,

- le mois et l'année de parution.

Pour les affiches, affichettes, tracts distribués ou collés sur la voie publique, vous aurez juste à insérer l'adresse de l'imprimeur ou, si vous l'imprimez par vous-même, la mention « imprimé par nos soins » ou « IPNS ».

Attention:
Au titre de l'article L.541-10-1 du Code de l'environnement, vous devrez aussi inscrire **« Ne pas jeter sur la voie publique ».**

(Source Associations Mode d'emploi n°168 - Avril 2015)

RETOUR AU SOMMAIRE